



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Patrimoine mondial

# 32 COM

**Distribution limitée**

**WHC-08/32.COM/INF.5B  
Paris, 22 mai 2008  
Original : anglais/français**

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU  
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

**COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL**

**Trente-deuxième session**

**Québec, Canada  
2 – 10 juillet 2008**

**Point 5 de l'ordre du jour provisoire : Rapport du Centre du patrimoine mondial sur ses activités et sur la mise en œuvre des décisions du Comité du patrimoine mondial**

**INF. 5B : Rapport de la Fondation nordique du patrimoine mondial sur ses activités en 2007**

## **RÉSUMÉ**

Ce document contient le rapport de la Fondation nordique du patrimoine mondial sur ses activités en 2007 pour soutenir la *Convention du patrimoine mondial*.

## **I. Contexte**

1. Le Bureau nordique du patrimoine mondial (NWHO) a été créé en 1996. Son objectif : soutenir la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* dans les pays nordiques et assister le Comité du patrimoine mondial pour le suivi de la Stratégie globale. Selon la recommandation d'une évaluation externe réalisée en 2001, et conformément à l'article 17 de la *Convention*, ce Bureau est devenu une Fondation (la NWHF) en 2002. La création de cette Fondation a été soutenue par les gouvernements nordiques et est en conformité avec les Principes et directives pour l'établissement et le fonctionnement des instituts et centres placés sous l'égide de l'UNESCO, tels qu'adoptés par la Conférence générale (**33C/Résolution 90**).
2. La Conférence générale de l'UNESCO, lors de sa 32e session, en octobre 2003, a décidé (**32 C/Résolution 36**), sur recommandation du Conseil exécutif de l'UNESCO (**166 EX/Décision 3.4.4**), d'accorder à la Fondation le statut de **centre régional sous l'égide de l'UNESCO (centre de catégorie II)** et a autorisé le Directeur général à signer un accord de coopération avec la Fondation. L'accord entre l'UNESCO et la NWHF précise que le maintien de son statut de centre régional sous l'égide de l'UNESCO sera soumis à un examen périodique sur la base d'une évaluation indépendante effectuée avant la fin de 2008, qui représente la fin de l'accord initial. Cette évaluation a été effectuée en 2007. Le renouvellement de l'Accord entre l'UNESCO et la Norvège a été soumis à une décision de la 179e session du Conseil exécutif de l'UNESCO concernant le renouvellement du statut de centre régional sous l'égide de l'UNESCO accordé à la Fondation.
3. Le Conseil d'administration de la NWHF compte six membres représentant les pays nordiques, l'UNESCO et le secteur privé. L'UNESCO n'est pas juridiquement responsable de la Fondation et n'assume aucune responsabilité, que se soit d'ordre financier, de gestion ou autre, mais peut contribuer aux activités de la Fondation. Celle-ci reçoit son financement annuel de base du gouvernement norvégien. Toutes les initiatives de la Fondation sont coordonnées avec le Centre du patrimoine mondial pour éviter la duplication des efforts. Pour s'assurer que les priorités fixées par le Comité du patrimoine mondial soient traitées et pour garantir la transparence de toutes les initiatives de la NWHF, le Comité du patrimoine mondial reçoit un rapport annuel sur les activités de la Fondation.

## **II. Objectifs et activités**

4. La NWHF contribue aux stratégies à moyen terme de l'UNESCO, en particulier pour la mise en œuvre d'instruments normatifs dans le domaine de la culture et le renforcement des liens entre culture, renforcement des capacités et partage de connaissances. La Fondation poursuit les buts suivants : (a) agir comme point focal pour rapprocher les pays nordiques dans leurs efforts collectifs pour se conformer aux intentions et aux exigences de la *Convention* ; (b) soutenir le Centre du patrimoine mondial en facilitant l'apport d'expertise technique, en diffusant l'information et en contribuant à des projets novateurs, toujours à l'appui de la *Convention* et de la Stratégie globale du Comité du patrimoine mondial ; et (c) mobiliser des fonds provenant de sources bilatérales et multilatérales et faciliter l'assistance envers les efforts de conservation du patrimoine naturel et culturel dans les pays en développement.

5. En tant que **point focal pour les pays nordiques**, la NWHF a un rôle de conseil auprès des États parties nordiques, des gouvernements locaux et autres parties intéressées. La NWHF facilite la coopération régionale dans les pays nordiques en coordonnant les Rapports périodiques et autres activités du patrimoine mondial, et cherche aussi à renforcer la sensibilisation à la *Convention du patrimoine mondial* parmi les experts du patrimoine, les décideurs et le grand public.
- Principales activités en 2007 : production d'une Lettre d'information sur le patrimoine mondial et diffusion à tous les gestionnaires de sites nordiques ; organisation d'une réunion sur le suivi du rapport périodique concernant les pays nordiques et baltes.
6. La NWHF soutient la mise en œuvre de la **Stratégie globale** (1994) du Comité du patrimoine mondial en recueillant des fonds pour les projets et programmes du patrimoine mondial dans les pays en développement sous-représentés sur la Liste du patrimoine mondial, en facilitant le tourisme durable en tant qu'outil de développement, et en encourageant le recours au patrimoine mondial en tant que ressource pour les stratégies de lutte contre la pauvreté.
- Principales activités en 2007 : finalisation du projet « La Sangha bouddhiste » ; mobilisation de fonds pour le patrimoine naturel de la Vallée du Grand Rift ; mobilisation de fonds pour le patrimoine naturel de Madagascar ; organisation d'une réunion d'experts pour promouvoir le patrimoine mondial dans l'Arctique ; et élaboration d'un programme pour renforcer le tourisme durable dans les pays en développement.
7. En **collectant des fonds** provenant de sources bilatérales et multilatérales pour soutenir les efforts de conservation du patrimoine mondial culturel et naturel, la NWHF cherche à se tenir régulièrement au courant de la politique générale en matière de donations et à accroître la sensibilisation aux questions de développement liées à la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*.
- Principales activités en 2007 : présentation d'un programme sur le patrimoine mondial à des bailleurs de fonds, en vue d'un effort concerté des pays nordiques pour la mise en œuvre de la Stratégie globale dans les pays en développement ; coopération avec les ressources mondiales du patrimoine mondial, notamment le Fonds africain du patrimoine mondial et d'autres initiatives régionales.

#### Fonds collectés pour des projets en 2007 (en milliers)

Projet / Activité	Partenaire	NOK	USD <sup>1</sup>
<b>Mise en valeur du patrimoine mondial à Madagascar, Phase 2.</b> Projet en contact étroit avec la population en vue de la préparation de deux propositions d'inscription de sites sur la Liste du patrimoine mondial.	UNESCO/ WHC/ Gouvernement norvégien	1 500	250
<b>Patrimoine mondial naturel en Afrique australe et orientale, Phase 2.</b> Aide à la préparation de deux nouvelles propositions d'inscription de sites de la Vallée du Grand Rift sur la Liste du patrimoine mondial.	UNESCO/ WHC/ PNUE/ Gouvernement norvégien	1 300	216
<b>Projet pilote pour la biodiversité et le</b>	UNESCO/	933	155

<sup>1</sup> 1 USD = 6 NOK

<b>tourisme durable.</b> Identification de ressources pour renforcer le lien entre conservation et tourisme durable, afin d'améliorer les moyens de subsistance des communautés locales.	WHC/ Gouvernement norvégien		
<b>Total</b>		<b>3 733</b>	<b>621</b>